

---

---

**Produits et services en terminologie —  
Aperçu et orientation**

*Terminology products and services — Overview and guidance*

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 22128:2008](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e730b805-c92a-4437-873f-3aedba1259fd/iso-22128-2008)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e730b805-c92a-4437-873f-3aedba1259fd/iso-22128-2008>



**PDF – Exonération de responsabilité**

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 22128:2008

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e730b805-c92a-4437-873f-3aedba1259fd/iso-22128-2008>



**DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT**

© ISO 2008

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office  
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20  
Tel. + 41 22 749 01 11  
Fax + 41 22 749 09 47  
E-mail [copyright@iso.org](mailto:copyright@iso.org)  
Web [www.iso.org](http://www.iso.org)

Publié en Suisse

## Sommaire

Page

Avant-propos.....	iv
<b>1</b> <b>Domaine d'application.....</b>	<b>1</b>
<b>2</b> <b>Références normatives .....</b>	<b>1</b>
<b>3</b> <b>Termes et définitions.....</b>	<b>1</b>
<b>4</b> <b>Produits terminologiques .....</b>	<b>3</b>
4.1 <b>Introduction aux produits terminologiques .....</b>	<b>3</b>
4.2 <b>Catégories de produits terminologiques.....</b>	<b>3</b>
4.3 <b>Produits terminographiques.....</b>	<b>3</b>
4.4 <b>Documents de terminologie .....</b>	<b>11</b>
4.5 <b>Produits de formation.....</b>	<b>12</b>
4.6 <b>Outils terminologiques.....</b>	<b>13</b>
<b>5</b> <b>Services terminologiques .....</b>	<b>16</b>
5.1 <b>Introduction aux services terminologiques .....</b>	<b>16</b>
5.2 <b>Catégories de services terminologiques.....</b>	<b>16</b>
5.3 <b>Services de conseil en terminologie — Conseil en stratégie et en projet spécifique .....</b>	<b>16</b>
5.4 <b>Services de gestion de la terminologie .....</b>	<b>17</b>
5.5 <b>Services de préparation et de fourniture de ressources terminographiques .....</b>	<b>19</b>
5.6 <b>Développement d'outils .....</b>	<b>20</b>
5.7 <b>Services de référence et d'information .....</b>	<b>21</b>
5.8 <b>Services d'enseignement et de formation.....</b>	<b>22</b>
5.9 <b>Service de certification accrédité (pour développement futur) .....</b>	<b>23</b>
<b>Annexe A (informative) Pratiques recommandées pour le développement de produits et de services de qualité en terminologie.....</b>	<b>24</b>
<b>Bibliographie .....</b>	<b>26</b>
<b>Index.....</b>	<b>27</b>

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'ISO 22128 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 37, *Terminologie et autres ressources langagières et ressources de contenu*, sous-comité SC 2, *Méthodes de travail terminographiques et lexicographiques*.

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
(standards.iteh.ai)  
ISO 22128:2008  
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e730b805-c92a-4437-873f-3aedba1259fd/iso-22128-2008>

# Produits et services en terminologie — Aperçu et orientation

## 1 Domaine d'application

La présente Norme internationale identifie et décrit un large éventail de produits et de services en terminologie afin que les fournisseurs de ces produits et services ainsi que leurs clients partagent une même compréhension et des attentes communes quant à leur fourniture. La présente Norme internationale passe en revue un certain nombre de pratiques généralement acceptées en terminologie qu'il convient de suivre lors du développement et de la fourniture de produits et services en terminologie, ainsi que certaines exigences de qualité devant caractériser lesdits produits et services. La présente Norme internationale a été conçue comme un guide destiné aux contrats de travail dans le domaine de la terminologie. La présente Norme internationale met l'accent sur la terminologie en langage spécialisé par opposition aux ressources linguistiques générales.

Pour les ressources linguistiques générales, c'est-à-dire les produits lexicographiques, une norme est en cours d'élaboration et sera disponible dans le futur.

## 2 Références normatives

Les documents de référence suivants sont indispensables pour l'application du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 1951:2007, *Présentation/représentation des entrées dans les dictionnaires — Exigences, recommandations et information*

## 3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent.

### 3.1

#### **terminologie candidate**

ensemble de désignations extrait d'un ou de plusieurs documents mais n'ayant pas été révisé en vue de déterminer sa validité en tant que terminologie réelle

### 3.2

#### **délivrable**

(gestion de projet) tout résultat ou élément mesurable ou vérifiable à produire dans un délai spécifique en vue de finaliser un projet ou une partie d'un projet

NOTE Terme souvent utilisé plus spécifiquement en référence à un livrable externe, c'est-à-dire un livrable soumis à approbation par le commanditaire de projet, le client ou toute autre partie prenante.

### 3.3

#### **désignation**

représentation d'un concept par un signe qui le dénomme

NOTE Dans le travail terminologique, on distingue trois types de désignation: les symboles, les appellations et les termes.

[ISO 1087-1:2000, 3.4.1]

**3.4 terminologie intégrée**  
**glossaire intégré**  
tout ensemble terminologique faisant partie d'un document imprimé plus large et fournissant des définitions ou des équivalents linguistiques pour les désignations figurant dans ce document

NOTE Dans certains documents électroniques on rencontre un concept similaire au concept de terminologie intégrée, qui est toutefois appelé glossaire en ligne ou glossaire hypertexte.

**3.5 pratiques généralement acceptées en terminologie**  
**PGAT**  
normes, règles, conventions et procédures recommandées à suivre dans le cadre de la fourniture de produits terminographiques et de services en terminologie

**3.6 macrostructure**  
organisation des entrées dans un répertoire

[ISO 1087-1:2000, 3.7.7]

**3.7 microstructure**  
organisation des données dans chacune des entrées d'un répertoire

[ISO 1087-1:2000, 3.7.8]

**3.8 définition stipulative**  
définition attribuant une signification particulière valable uniquement dans un contexte ou un document spécifique

NOTE Une définition stipulative peut être contraire à la définition lexicale ou étendre la définition au-delà des normes de compréhension dans le domaine concerné.

**3.9 produit terminographique**  
produit terminologique comprenant un ensemble de désignations et d'informations terminologiques et/ou linguistiques afin de faciliter l'utilisation d'une langue de spécialité

**3.10 terminographie**  
partie du travail terminologique portant sur la consignation et la présentation des données terminologiques

[ISO 1087-1:2000, 3.6.2]

**3.11 terminologie**  
<langue de spécialité (LSP)> ensemble des désignations appartenant à une langue de spécialité

NOTE 1 Adapté de l'ISO 1087-1:2000, 3.5.1.

NOTE 2 Ce concept diffère d'un autre concept représenté par l'homographe **terminologie** (3.12).

**3.12 terminologie**  
<théorie de la connaissance> science étudiant la structure, la formation, le développement, l'usage et la gestion des terminologies dans différents domaines

NOTE 1 Adapté de l'ISO 1087-1:2000, 3.5.2.

NOTE 2 Ce concept diffère d'un autre concept représenté par l'homographe **terminologie** (3.11).

**3.13****produit terminologique**

produit facilitant l'utilisation d'une langue de spécialité ou relatif au domaine de la terminologie

NOTE Les produits facilitant l'utilisation d'une langue de spécialité font référence aux dictionnaires, bases de données et autres produits destinés à la diffusion d'une terminologie spécialisée, tandis que les produits relatifs au domaine de la terminologie font référence aux revues, manuels de formation, outils, etc.

**3.14****service terminologique**

service impliquant le développement et/ou la diffusion de produits terminologiques ou terminographiques ou service relatif à la formation dans le domaine de la terminologie

**3.15****outil terminologique**

produit terminologique consistant en une application informatique d'assistance au développement et à la fourniture de produits et services terminologiques ou à la recherche documentaire

**3.16****support textuel**

informations figurant dans une définition, un contexte, une note ou toute autre information descriptive

**4 Produits terminologiques****4.1 Introduction aux produits terminologiques**

La liste ci-dessous présente les différentes catégories de produits susceptibles d'être fournis dans le domaine de la terminologie. Le produit fourni est un produit physique et tangible, développé en réponse aux besoins spécifiques d'un utilisateur. Il est donc personnalisable à partir des principales catégories de produits répertoriées ci-dessous. Des aspects de personnalisation sont indiqués pour un grand nombre des produits. Les produits fournis peuvent également consister en des produits ou services provisoires utilisés pour élaborer d'autres livrables.

**4.2 Catégories de produits terminologiques**

Cette catégorie de produits comprend l'ensemble des produits fournis sous la forme d'un produit tangible destiné à faciliter l'utilisation d'une langue de spécialité.

Les produits terminologiques sont classés en quatre catégories:

- produits terminographiques;
- documents de terminologie;
- produits de formation;
- outils terminologiques.

**4.3 Produits terminographiques****4.3.1 Catégories de produits terminographiques**

Cette catégorie de produits comprend l'ensemble des produits fournissant une ou plusieurs terminologies ainsi que des informations terminologiques et/ou linguistiques visant à faciliter l'utilisation d'une langue de spécialité.

Les délivrables peuvent aller d'une simple désignation à des centaines de milliers d'articles, et peuvent comprendre des mots de la langue générale (lexiques).

Cette catégorie représente le plus vaste ensemble de produits et regroupe l'essentiel des produits terminologiques fournis par les terminologues. Cette catégorie comprend les produits suivants:

- terminologies imprimées;
- terminologies électroniques;
- bases de données terminologiques;
- terminologies systématiques pour la gestion des informations;
- listes terminologiques;
- terminologies autorisées;
- équivalents terminologiques;
- terminologies illustrées;
- produits terminologiques multimédias.

#### 4.3.2 Terminologies imprimées

STANDARD PREVIEW  
(standards.iteh.ai)

##### 4.3.2.1 Catégorie principale

Cette catégorie comprend tout produit terminographique diffusé au format imprimé et constitué d'un ensemble fermé de désignations dans un ou plusieurs domaines de spécialité avec un support textuel pour au moins certains des articles. Il peut comprendre des articles lexicaux. Cette catégorie n'inclut pas les recueils constitués de listes de termes ou d'équivalents (voir 4.3.6.5 ou 4.3.9). Ce type de produit terminographique est comparable à une terminologie électronique et peut être converti au format électronique (voir 4.3.3).

Les terminologies imprimées se présentent généralement sous la forme d'un livre ou de feuilles volantes. La microstructure des articles peut aller d'un simple article comprenant un terme avec un seul support textuel, le plus souvent une définition, à un article complexe présentant un grand nombre de variantes et de synonymes, ainsi que divers types d'informations linguistiques, terminologiques, voire encyclopédiques. Des articles lexicaux peuvent être inclus. Diverses informations terminologiques ou linguistiques, comme un usage incorrect, le niveau de langue ou un usage géographique, peuvent être spécifiées pour certains articles. Des variantes ou des synonymes peuvent être ajoutés, souvent associés par un système de renvois. Le domaine est généralement spécifié dans le titre. Dans certains cas, des sous-domaines sont indiqués pour certaines désignations. Les informations sont généralement présentées en colonnes, toutefois certaines informations peuvent être présentées sous forme de lignes ou de paragraphes en retrait. La macrostructure, c'est-à-dire le corps principal de la terminologie imprimée, est organisée par ordre alphabétique, séquentiel ou systématique. Si l'organisation est systématique, l'accès se fait par ordre alphabétique ou séquentiel (comme dans un index) en fonction de la langue. Le document peut inclure une préface, un avant-propos, des annexes, des informations bibliographiques et des citations. Toute mise à jour nécessite une réimpression. Les terminologies imprimées sont similaires à des dictionnaires lexicographiques et souvent formatées de la même manière (voir ISO 1951).

Les produits dans cette catégorie peuvent être désignés par le terme de dictionnaire, dictionnaire spécialisé, glossaire, vocabulaire, lexique ou terminologie.

Les terminologies imprimées peuvent être classées comme unilingues, bilingues ou multilingues. Les terminologies unilingues contiennent des articles terminologiques dans une seule langue. Ces produits peuvent être désignés par le terme de glossaire spécialisé, vocabulaire, lexique, dictionnaire unilingue, dictionnaire monolingue ou simplement dictionnaire. Les terminologies unilingues sont classées par ordre



alphabétique ou séquentiel, ou bien leur accès se fait par un index alphabétique, séquentiel ou numérique. La microstructure comporte au moins une désignation et une définition ou autre description similaire.

Les terminologies bilingues comprennent des articles dans deux langues et peuvent être désignées par le terme de lexique, glossaire bilingue, dictionnaire bilingue ou vocabulaire bilingue. Elles sont classées par ordre alphabétique ou séquentiel, le plus souvent dans la langue source. L'accès aux équivalents dans l'autre langue peut se faire par un index alphabétique, séquentiel ou numérique, ou par l'intermédiaire d'un tableau d'équivalents. La microstructure comporte au moins un terme dans chacune des deux langues et un élément de support textuel. Il peut y avoir des exceptions lorsque l'une des langues n'a pas de terme pour un concept donné. Souvent les articles contiennent des informations terminologiques et/ou linguistiques uniquement dans la langue source.

Les terminologies multilingues contiennent plus de deux langues et sont classées par ordre alphabétique ou séquentiel, le plus souvent dans la langue source. Les équivalents dans les autres langues, s'ils sont accessibles, sont répertoriés dans un index alphabétique, séquentiel ou numérique, ou dans un tableau d'équivalents. La microstructure comporte des termes dans au moins plusieurs langues et présente au moins un élément de support textuel. Souvent les articles contiennent des informations terminologiques et/ou linguistiques uniquement dans la langue source. Étant donné le nombre de langues impliquées, des indicatifs de langue sont requis.

Les dérivables peuvent aller de la fourniture des désignations et du support textuel constituant les articles dans la terminologie imprimée, à la fourniture d'un produit fini complet. Si les dérivables se limitent aux informations contenues dans la microstructure du glossaire imprimé, ils comprendront la ou les désignations, les éventuelles informations linguistiques et/ou terminologiques, ainsi que le support textuel pouvant prendre la forme d'une définition, d'un contexte, d'informations encyclopédiques ou d'une note. Si des variantes et/ou des synonymes sont ajoutés, un système de renvois peut être nécessaire. La spécification d'un sous-domaine peut être requise pour certains articles. Enfin, la présence d'un index peut être nécessaire, notamment lorsque les articles sont numérotés ou apparaissent dans un ordre classifié.

Plus spécifiquement, les dérivables relatifs à une terminologie bilingue comprennent des paires de désignations dans deux langues. Des informations terminologiques, linguistiques ou encyclopédiques peuvent être requises dans une seule langue ou dans les deux langues selon la nature de la terminologie. Enfin, les dérivables peuvent comprendre un ou plusieurs index ou un tableau d'équivalents.

Les dérivables relatifs à une terminologie multilingue comprennent des ensembles de désignations équivalentes dans plus de deux langues ainsi que des indicatifs de langue. Des informations terminologiques, linguistiques ou encyclopédiques peuvent être requises dans une ou plusieurs langues selon la nature de la terminologie. Enfin, les dérivables peuvent comprendre un ou plusieurs index ou un tableau d'équivalents.

Si les dérivables consistent en un produit fini, ils peuvent impliquer diverses tâches de publication telles que la rédaction de la préface et de l'avant-propos, la création de la page de couverture, le formatage et la correction des épreuves.

Les dérivables varient généralement en fonction des aspects suivants:

- macrostructure (annexes, bibliographie, liste de citations, usage incorrect);
- microstructure (marques d'usage comme le niveau de langue, l'usage géographique);
- niveau d'exhaustivité.

#### 4.3.2.2 Terminologies intégrées imprimées

Une terminologie intégrée est un glossaire ou un recueil d'articles terminologiques imprimés figurant dans un document plus large comme un rapport, un manuel, une norme ou une loi. Elle comprend généralement des définitions, parfois des définitions stipulatives.

Le plus souvent cette terminologie est unilingue, mais elle peut également être bilingue ou multilingue, et se limite à un seul domaine ou au domaine du document.

Lorsque la terminologie est intégrée à un document légal (par exemple une loi, un règlement ou un contrat), les définitions sont généralement stipulatives, tandis que lorsque la terminologie est intégrée à une norme, les définitions sont normatives.

Les terminologies intégrées imprimées sont comparables à des terminologies intégrées en ligne (voir 4.3.3.2).

### 4.3.3 Terminologies électroniques

#### 4.3.3.1 Catégorie principale

Cette catégorie comprend tout produit terminographique constitué d'un recueil fixe d'articles terminologiques électroniques accessibles depuis divers points d'entrée. Le produit comprend une fonction de requête mais pas de fonction de mise à jour. Pour les produits terminologiques multimédias, voir 4.3.10.

Ces produits peuvent être unilingues, bilingues ou multilingues avec des caractéristiques similaires à celles décrites pour les bases de données terminologiques unilingues, bilingues ou multilingues (voir 4.3.4). En raison de leur nature électronique, ces produits sont accessibles depuis un ordinateur spécifique, en réseau ou sur Internet.

Les livrables vont de la fourniture des désignations et du support textuel constituant les articles, à la fourniture d'un produit fini complet. Dans le cas d'un produit fini, les livrables nécessiteront un ou plusieurs services terminologiques (voir Article 5). Les livrables peuvent prendre la forme d'un CD-ROM, d'un fichier électronique (comme un fichier PDF) ou d'un fichier Web (HTML, XML). Ils peuvent être extraits d'une base de données terminologiques (voir 4.3.4) ou convertis à partir d'une terminologie imprimée (voir 4.3.2). La personnalisation se limite aux options d'affichage et n'inclut pas la configuration des informations comme pour les bases de données terminologiques (voir 4.3.4).

Cette catégorie comprend les produits suivants:

- terminologies intégrées en ligne; [ISO 22128:2008](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e730b805-c92a-4437-873f-3aedba1259fd/iso-22128-2008)
- terminologies hypertextuelles; <https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e730b805-c92a-4437-873f-3aedba1259fd/iso-22128-2008>
- terminologies mobiles.

#### 4.3.3.2 Terminologies intégrées en ligne

Les terminologies en ligne sont des ensembles d'articles terminologiques électroniques (c'est-à-dire une terminologie électronique) figurant dans un document électronique plus large comme une section d'un CD-ROM, une page Web d'un site Web ou un cadre d'une page Web. Elles peuvent être extraites d'une base de données terminologiques, d'un dictionnaire électronique existant, ou converties à partir d'un dictionnaire imprimé. L'affichage est prédéfini et ne peut pas être modifié. La terminologie comprend généralement des définitions, parfois des définitions stipulatives. Le plus souvent elle est unilingue, mais elle peut également être bilingue ou multilingue. Elle se limite à un seul domaine ou au domaine du document.

Lorsque la terminologie est intégrée à un document légal (par exemple une loi, un règlement ou un contrat), les définitions sont généralement stipulatives, tandis que lorsque la terminologie est intégrée à une norme, celle-ci est considérée comme normative.

Les terminologies intégrées en ligne sont comparables à des terminologies intégrées imprimées (voir 4.3.2.2).

#### 4.3.3.3 Terminologies hypertextuelles

Les terminologies hypertextuelles sont des ensembles d'articles terminologiques électroniques situés en arrière-plan d'un document électronique. Les articles deviennent visibles lorsqu'un utilisateur survole le terme avec la souris ou clique dessus. La terminologie contient des liens hypertextes vers un ensemble d'articles de façon à fournir la définition ou les informations définitives dans une fenêtre contextuelle, selon les besoins.

Le nombre d'articles et la manière dont les articles sont affichés et reliés au document électronique varient selon les besoins des livrables.

#### 4.3.3.4 Terminologies mobiles

Les terminologies mobiles sont des recueils d'articles terminologiques électroniques adaptés à la technologie mobile comme les téléphones portables et les assistants personnels.

#### 4.3.4 Bases de données terminologiques

Les bases de données terminologiques sont des recueils de catégories de données électroniques permettant de gérer un stock de données terminologiques par l'enregistrement et la mise à jour des données terminologiques et des informations terminologiques, linguistiques et administratives correspondantes. Cette catégorie comprend tout produit terminographique impliquant l'ajout et/ou la mise à jour en continu de désignations et d'informations terminologiques, linguistiques et administratives dans un système de gestion de la terminologie. Cette catégorie de produits terminologiques ne doit pas être confondue avec les produits destinés au développement d'outils ou d'applications pour la gestion de la terminologie (voir 4.6.2). Les bases de données terminologiques comprennent une fonction de requête ainsi que des fonctions de mise à jour (ajouter, modifier et supprimer) afin de permettre une mise à jour dynamique. Toute base de données inclut des catégories de données pour au moins une désignation, ainsi que des indicatifs de langue et des catégories administratives, comme la date de création afin de faciliter la gestion des données. Les catégories réelles de données sélectionnées pour l'ajout dans la base de données varient selon les besoins de l'utilisateur (voir le registre des catégories de données). Si le contenu de la base se limite à un seul domaine, aucune catégorie de données relative au domaine n'est requise. Si la base de données n'est pas spécialisée dans un domaine donné, elle doit comprendre au moins une catégorie de données indiquant le domaine. Si la base de données contient plusieurs langues, des indicatifs de langue sont nécessaires. Le format d'affichage peut être fixe ou varier selon le profil d'utilisateur. La base de données peut être autonome, accessible en réseau ou sur Internet.

Ces produits peuvent être désignés par les termes suivants: système de gestion de la terminologie, banque de données terminologiques, banque de termes, base de données terminologiques, à ne pas confondre avec les terminologies électroniques (voir 4.3.3).

Les livrables peuvent être très variables et aller de l'élaboration d'un système de gestion de la terminologie (SGT), c'est-à-dire création et structure des catégories de données et de modèles le cas échéant, à la fourniture des données terminologiques permettant de renseigner le SGT. Les livrables prennent la forme d'un fichier informatique ou d'un fichier Web.

Les livrables sont personnalisés en fonction des aspects suivants:

- langues: unilingue, bilingue ou multilingue;
- catégories de données: nombre et type;
- domaines: un seul ou plusieurs;
- type de base de données: relationnelle, plate, orientée objet;
- normativité: niveau;
- multimédia: types de multimédia intégré;
- affichage: format et type de contenu.

Les bases de données terminologiques peuvent être classées comme unilingues, bilingues ou multilingues.

Les bases de données terminologiques unilingues sont élaborées dans une seule langue. En plus de la catégorie de données permettant d'enregistrer les désignations, les livrables comportent au moins un autre champ ou une autre catégorie de données contenant une définition ou la description d'un concept.

Les bases de données terminologiques bilingues renferment une terminologie en deux langues. Les livrables comportent au moins des désignations et des indicatifs de langue dans chacune des deux langues, certains articles pouvant contenir seulement un terme (ou un terme et ses synonymes) et les informations terminologiques et/ou linguistiques correspondantes dans une seule langue.

Les bases de données terminologiques multilingues renferment une terminologie dans plus de deux langues. Les livrables comportent une catégorie de données permettant d'identifier chaque langue et une autre permettant d'enregistrer les désignations dans chaque langue. Les livrables comprennent au moins des termes dans plusieurs langues, sinon toutes, certains articles pouvant contenir seulement un terme (ou un terme et ses synonymes) et des informations terminologiques et/ou linguistiques dans une seule langue.

### 4.3.5 Terminologies systématiques pour la gestion des informations

#### 4.3.5.1 Catégorie principale

Les terminologies systématiques sont des recueils d'articles terminologiques organisés de manière systématique en fonction de classes ou dans des systèmes de concepts. Ces produits sont généralement utilisés pour l'ingénierie des connaissances et la gestion des informations et du contenu. Le résultat de ces produits peut servir à la gestion des données et des métadonnées, la gestion des informations enregistrées et à la recherche documentaire. Ces produits sont généralement appelés dictionnaire ou dictionnaire spécialisé, dictionnaire de synonymes, ou peuvent prendre des désignations plus spécifiques comme nomenclature, taxinomie, ontologie ou thésaurus.

Les livrables sont fournis au format électronique et/ou imprimé, la version imprimée incluant généralement un index alphabétique ou séquentiel. Le plus souvent les livrables sont fournis dans une seule langue, mais ils peuvent également être dans plusieurs langues et comporter des définitions dans une ou plusieurs langues.

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e730b805-c92a-4437-873f-1259fd/iso-22128-2008>

Cette catégorie comprend les produits suivants:

- nomenclatures;
- taxinomies;
- thésaurus;
- ontologies.

#### 4.3.5.2 Nomenclatures

Cette catégorie de terminologies systématiques inclut tout recueil de terminologie spécialisée compilé selon des règles de dénomination préétablies dans un ordre classifié. Le produit n'inclut pas de définitions mais peut comprendre des règles. Les livrables sont généralement fournis dans une seule langue, mais ils peuvent également être dans plusieurs langues. Souvent des acronymes ou des abréviations sont inclus.

#### 4.3.5.3 Taxinomies

Cette catégorie de terminologies systématiques inclut tout recueil de désignations structurées dans un ordre classifié, spécifiant des relations hiérarchiques (génériques et partitives) et/ou d'équivalence ou de synonymie. Les produits tenant compte uniquement des relations de synonymie sont généralement appelés réseaux synonymiques. Les livrables sont généralement fournis dans une seule langue, mais ils peuvent également être dans plusieurs langues et inclure des définitions dans une ou plusieurs langues.